

« *Taxe perçue* » (en français dans le texte)

Laurent BONNEFOY

CONFÉRENCE DU 6 JUIN 2015

Cette expression en français est beaucoup moins connue que son homologue « Port Payé ». Pourtant, elle est apparue dès la fin du 19^e siècle et est encore employée actuellement dans quelques pays pas forcément tous francophones. Elle a servi au début pour justifier la pénurie de timbres-poste, ainsi que sur des formulaires de reçu télégraphique.

L'Union postale universelle (UPU) l'a évoquée pour la première fois lors de la convention de Londres en 1929. Elle a alors été autorisée dans les relations internationales pour les imprimés seulement.

Ensuite, elle a été admise comme marque d'affranchissement des journaux par la convention de Tokyo en 1969. C'est seulement à partir du 1^{er} janvier 1991 que l'UPU l'a généralisée à tous les envois de la poste aux lettres, avec l'adoption de la convention de Washington de 1989.

Entre temps, cette mention a commencé à apparaître sur des griffes, des étiquettes et même des timbres-poste afin de représenter la surtaxe des envois transmis par la poste aérienne.

Elle a côtoyé alors une autre mention en français : « Affranchissement perçu ».

Ses usages les plus célèbres sont toutefois ceux de périodes troublées : durant les inflations allemande de 1923 (parallèlement à la mention allemande « Gebühr Bezahlt ») et hongroise de 1946, ainsi que lors de la débâcle de l'été 1940 en France.

De nombreux pays européens ont employé cette expression sur toutes sortes de supports, ainsi que certains d'Amérique latine et du Sud-Est asiatique.

Par contre, très peu de pays anglophones ont daigné l'utiliser, lui préférant la mention « Port Payé » le plus souvent abrégé « P.P. ».

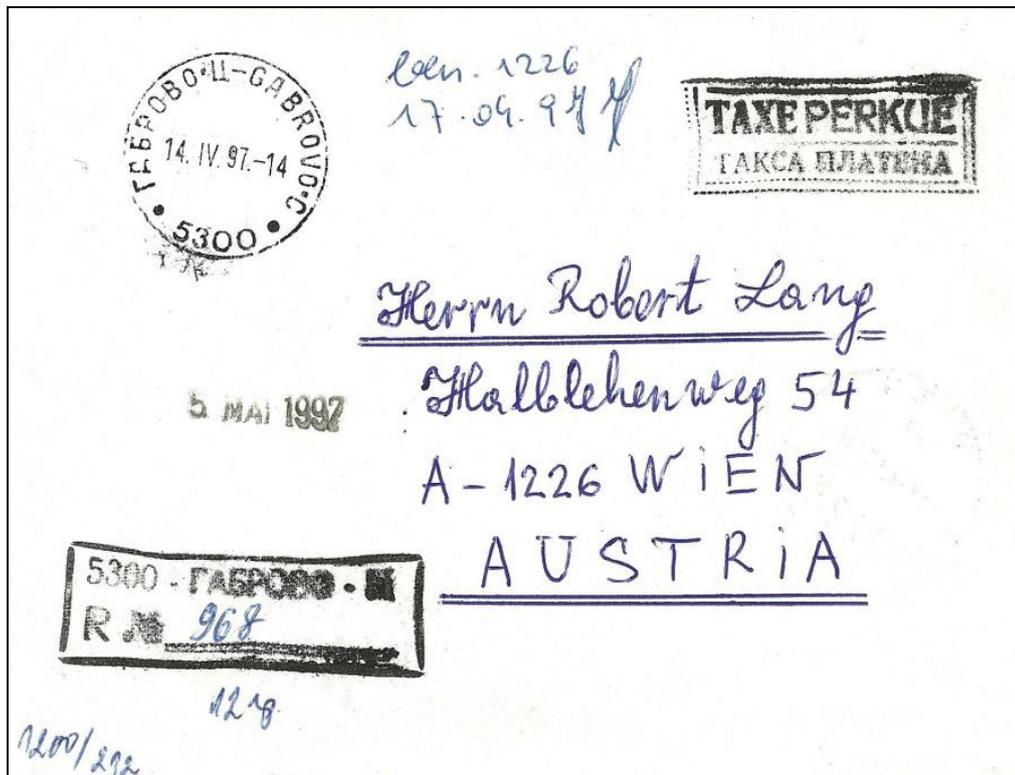
La langue française est souvent malmenée, surtout dans le mot « perçu ». Si l'omission de la cédille du « ç » est compréhensible, des mots tels que « Percua », « Pereue » et même « Porçue » ont été rencontrés, en particulier en Pologne qui a donné un florilège de fautes. Ce dernier pays utilise encore régulièrement la mention en 2015.



Timbre de reçu télégraphique belge de 1897 avec vignette bilingue.



Lettre recommandée de 1936 du Mozambique pour le Portugal avec étiquette couvrant la surtaxe aérienne.



Lettre recommandée de 1997 de Bulgarie avec faute PERKUE au lieu de PERÇUE.